



## Contrat de formation en Techniques à Médiation Réflexe

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Date de naissance :

Adresse électronique :

Adresse postale complète :

Professions :

### Cocontractants :

Ces conditions spécifiques de formation présentent les dispositions contractuelles conclues entre l'école Terra Stella Natura Sarl, nommée ci-après « L'école » et l'apprenant dont le nom figure ci-dessus, concluant ce contrat de formation en Techniques à Médiation Réflexe (TMR)

### Conditions spécifiques, conditions générales et charte de l'école

Par la signature du présent contrat et /ou par le paiement de l'acompte (qui vaut acceptation du présent contrat), l'apprenant reconnaît avoir pris connaissance et accepté la charte de l'école ainsi les conditions générales qui s'appliquent au présent contrat.

### Formation visée par ce contrat :

L'apprenant s'engage pour une formation de 96h en Techniques à Médiation Réflexe (TMR), dont le contenu est visé dans la plaquette et dure 12 jours :

- jeudi 18, vendredi 19, samedi 20 juin 2026
- jeudi 10, vendredi 11, samedi 12 septembre 2026
- jeudi 19, vendredi 20, samedi 21 novembre 2026
- jeudi 11, vendredi 12, samedi 13 mars 2027

**Prix de la formation :** Pour les inscriptions reçues **avant le 31 janvier 2026**, le prix de la formation est de **3240frs**. Un **acompte** de non remboursable de **600frs** est demandé à l'inscription. Le **soldé** se paye en **4 mensualités** successives de **660frs** de fin février à fin mai 2026.

Pour les inscriptions **à partir du 1<sup>er</sup> février 2026**, le prix est **3600frs**. Un **acompte** non remboursable de **600frs** est demandé à l'inscription. Le **soldé** se paye en **4 mensualités** successives de **750frs**, dès la fin du mois suivant celui du paiement de l'acompte.

Lu et approuvé et signé en 2 exemplaires le,

L'apprenant

L'école